

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

### Données

Données brutes.

**Trois mois de recul** sont nécessaires pour avoir des données fiables, mais de légers ajustements peuvent être effectués sur l'historique des séries. Il s'agit donc de données provisoires.

### Source

Agence de services et de paiement (ASP)

### Définition

Le **contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI)** s'applique aux personnes recrutées par une structure d'insertion par l'activité économique (IAE) : une entreprise d'insertion (EI), une association intermédiaire (AI) ou un atelier et chantier d'insertion (ACI). Il a pour objet de faciliter **l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières**.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois. Il est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans. Il est à temps partiel ou complet et sa durée hebdomadaire de travail doit être d'au moins 20 heures.

Si les EI ont toujours embauché leurs salariés en CDDI, les ACI n'ont obligation de recruter sous cette forme de contrat que depuis la réforme du 1er juillet 2014. Avant cette date, les ACI embauchaient leurs salariés en insertion en contrat aidé classique (CUI-CAE). Le recours aux CDDI est en revanche marginal dans les AI. Cette structure n'est pas présentée dans ce tableau de bord en raison de problèmes de localisation.

## Embauches en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI)

Mise à jour : 21 décembre 2017

### Nombre d'embauches\* en contrat à durée déterminée d'insertion

	Nombre d'embauches en septembre 2017			Cumul des embauches		
	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	De janvier à septembre 2017	De janvier à septembre 2016	Variation du cumul (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	36	36	-	275	268	+2,6
Hautes-Alpes	50	43	7	435	426	+2,1
Alpes-Maritimes	100	85	15	775	669	+15,8
Bouches-du-Rhône	367	272	95	3 049	2 951	+3,3
Var	207	174	33	1 572	1 445	+8,8
Vaucluse	127	106	21	860	755	+13,9
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>887</b>	<b>716</b>	<b>171</b>	<b>6 966</b>	<b>6 514</b>	<b>+6,9</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>14 098</b>	<b>11 104</b>	<b>2 994</b>	<b>114 845</b>	<b>107 976</b>	<b>+6,4</b>

\*Embauches = Nouvelles entrées + reconductions

Note : Données brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

### Stocks\* des contrats à durée déterminée d'insertion à fin septembre 2017

	Ensemble	Dans un atelier et chantier d'insertion (ACI)	Dans une entreprise d'insertion (EI)	Part des allocataires du RSA lors de l'embauche, toutes structures (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	138	135	3	42,8
Hautes-Alpes	237	207	30	37,1
Alpes-Maritimes	365	304	61	44,7
Bouches-du-Rhône	1 754	1 422	332	50,1
Var	836	697	139	38,0
Vaucluse	496	405	91	53,6
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>3 826</b>	<b>3 170</b>	<b>656</b>	<b>46,3</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>61 040</b>	<b>47 521</b>	<b>13 519</b>	<b>50,7</b>

\*Stock = Entrées - Sorties, calculé depuis l'entrée en vigueur du dispositif

Note : Données en fin de mois, brutes, provisoires

Champ : hors associations intermédiaires (AI)

Source : ASP - Traitement : Dares, Direccte Paca / Sese